BP

Charpentier de marine

Apprentissage – formation en alternance	MÉTIERS D'ART • MÉTIERS DE LA MODE ET INDUSTRIES CONNEXES	Métiers d'art

VOUS SOUHAITEZ

- Apprendre un métier
- Obtenir un diplôme professionnel reconnu
- Alterner entre l'établissement de formation et l'entreprise
- Sécuriser votre parcours de formation
- Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

LES PRÉREQUIS

- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*

**Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.*

- Vous êtes titulaire d'un CAP (ou tout autre diplôme de niveau 3)
- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BP Charpentier de marine vise à former des ouvriers hautement qualifiés maîtrisant les opérations complexes de construction neuve, réparation et restauration de navires en bois et matériaux associés. Le titulaire du diplôme sait analyser un navire, interpréter les documents techniques, réaliser les tracés, préparer et organiser une intervention. Il réalise les structures, les bordés et les aménagements, met en œuvre les interfaces bois/acier/composites, assure le montage des équipements et les finitions. Il participe à la logistique des chantiers, de l'approvisionnement au stockage. Il intègre les enjeux environnementaux, les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail, et contribue au contrôle qualité, à la traçabilité et à la communication au sein de l'équipe de chantier.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le BP Charpentier de marine, diplôme de niveau 4 en deux ans après un CAP du même secteur, forme des ouvriers hautement qualifiés capables de construire, réparer et restaurer des navires en bois et matériaux associés, en atelier et sur chantier nautique.

MÉTIERS VISÉS

Charpentier de marine, Charpentier constructeur naval traditionnel, Charpentier réparateur de bateaux de plaisance, Ouvrier hautement qualifié en construction et réparation navale bois

RÉSUMÉ DU MÉTIER

Le charpentier de marine réalise la construction, la réparation et la restauration de navires en bois et matériaux associés. Il trace, façonne, assemble les structures, intègre les équipements, assure les finitions et intervient dans les secteurs de la plaisance, de la pêche et du nautisme fluvial.

POURSUITE D'ÉTUDE

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle mais vous pouvez prétendre à une poursuite en CS notamment

TYPE DE RECONNAISSANCE ET VALIDATION

+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38410/

Niveau de diplôme : 4 (BP)

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s)	–

NSF	234
ROME	H2206
FORMACODE	22881 - 23601
RNCP	38410

NOM DU CERTIFICATEUR

Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 4 (BP)

Date d'enregistrement de la certification : 19/12/2023

Date d'échéance de la certification : 31/12/2026

DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 2 ans (13 semaines de formation (455 heures) par an au sein du lycée pendant la période scolaire)

MODALITÉS DE FORMATION

La formation se déroule en cours collectif, en présentiel dans l'établissement de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail). Le délais est conditionné par le calendrier des plateformes institutionnelles d'affectation avec une durée maximum de 6 mois. En cas de contact hors plateforme, la prise de contact est effectuée dans les 72h

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

https://ifpra-normandie.fr/wp-content/uploads/2022/03/CONDITIONS-GENERALES-DE-VENTE.pdf

TARIFS ET FINANCEMENT

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est gratuite pour l'apprenti, Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan. Contact : 0232089414 // ifpra-contact@ac-normandie.fr https://ifpra-normandie.fr (Nos formations > Apprentissage)

https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/

MÉTHODE MOBILISÉE

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Mises en situations professionnelles sur plateaux techniques. Enseignements généraux réalisés en salle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au règlement d'examen du référentiel de la certification. Selon la certification, les épreuves peuvent se dérouler en contrôle en cours de formation (CCF) seul, en CCF et ponctuel, ou en ponctuel.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter l'organisme de formation en amont de leur souhait d'inscription pour une adaptation des modalités en fonction de leurs besoins.

Pour l'apprenti en situation de handicap, un accompagnement individualisé est mis en place :

- la mise en relation avec un référent handicap de proximité au sein de l'établissement et du référent handicap apprentissage de l'IFPRA : ifpra-handicap-apprentissage@ac-normandie.fr

- l'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et organisationnels lorsque cela est nécessaire et possible
- l'orientation vers des partenaires spécialisés si les besoins dépassent les capacités de l'organisme de formation (partenariat de l'IFPRA avec le GIP ALFEPH)

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

LIEU DE FORMATION

Établissement / antenne	Sigle	Ville	Département
Edmond Doucet	LP	Cherbourg-en-Cotentin	Manche (50)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A
L'IFPRA Normandie est labellisé Qualiopi – Eduform.